



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 68696

Texte de la question

M. Robert Poujade appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation de la radiothérapie en France. Avec la chirurgie et la chimiothérapie, la radiothérapie constitue une arme essentielle dans les traitements des cancers. Or la profession souligne que la nomenclature (elle n'a pas évolué depuis 1974), la tarification et les moyens financiers ne permettent plus une prise en charge optimale des patients. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre, afin de revaloriser cette discipline.

Données clés

Auteur : [M. Robert Poujade](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68696

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6441